

# Pièces à fournir

## e-novline

Contrat d'assurance vie libellé en euros  
et/ou en unités de compte



e-cie vie, Société Anonyme au capital de 86 950 710 euros  
Entreprise régie par le Code des assurances - 440 315 612 RCS Paris  
Siège social : 7/9 boulevard Haussmann - 75009 Paris  
Société appartenant au Groupe Generali immatriculé  
sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Codes produits :  
Durée Viagère : P5050  
Durée Déterminée : P5051

### Souscription

- Bulletin de souscription original complété, daté et signé par le Souscripteur
- Dossier Client si nécessaire ainsi que les justificatifs demandés
- Photocopie recto-verso de la pièce officielle d'identité en cours de validité du Souscripteur
  - Carte nationale d'identité
  - Passeport
  - Permis de conduire
  - Carte de séjour ou Carte de résident
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois si l'adresse de la pièce d'identité est différente de celle indiquée sur le Bulletin de souscription
- Justification d'un handicap pour bénéficier des avantages des contrats épargne handicap
- Avenant daté et signé en cas d'investissement sur une SCPI, une SCI ou un fonds à fenêtre de commercialisation
- Fiche d'information pour les souscripteurs âgés de 85 ans et plus
- Document d'Entrée en Relation  Chèque ou copie de l'avis d'exécution du virement accompagné du RIB ou RICE

### Versement complémentaire

- Bulletin de versement complémentaire
- Photocopie recto verso de la pièce officielle d'identité en cours de validité du Souscripteur
- Chèque ou copie de l'avis d'exécution du virement accompagné du RIB ou RICE
- Dossier Client ainsi que les justificatifs demandés
- Avenant daté et signé en cas d'investissement sur une SCPI, une SCI ou un fonds à fenêtre de commercialisation

### Options

- Documents nécessaires à la mise en place de prélèvements automatiques et RIB ou RICE pour la mise en place de Versements Libres Programmés
- RIB ou RICE pour la mise en place de Rachats Partiels Programmés

### Souscriptions spécifiques

#### 1. Co-souscription

- Photocopie de la pièce officielle d'identité recto-verso en cours de validité des co-souscripteurs
- Photocopie d'un extrait d'acte de mariage
- En cas de changement de régime matrimonial en cours de mariage, extrait d'acte de mariage mentionnant (en marge) le changement de régime matrimonial et, le cas échéant, photocopie du jugement ayant homologué le changement de régime matrimonial
- Sauf exception et uniquement en cas de dénouement au second décès, photocopie du contrat de mariage (communauté universelle avec clause d'attribution intégrale ou communauté légale avec clause précipitaire)

#### 2. Souscription démembrée

- Photocopie de la pièce officielle d'identité recto-verso en cours de validité des usufruitier(s) et nu(s)-propriétaire(s)
- Photocopie de l'acte authentique ou sous seing privé authentifiant l'origine du démembrement et la qualité des parties
- Convention de gestion démembrée du contrat régularisée par toutes les parties au contrat

## Souscriptions spécifiques (suite)

### 3. Souscription par un mineur

Administration légale pure et simple	Administration légale sous contrôle judiciaire	Tutelle
<input type="checkbox"/> Bulletin de souscription au nom du mineur représenté par ses parents en leur qualité de représentants légaux (signature obligatoire des parents et, si durée viagère ou garantie de prévoyance, du mineur de 12 ans et plus)	<input type="checkbox"/> Bulletin de souscription au nom du mineur représenté par l'un de ses parents en sa qualité de représentant légal (signature obligatoire du parent et, si durée viagère ou garantie de prévoyance, du mineur de 12 ans et plus)	<input type="checkbox"/> Bulletin de souscription au nom du mineur représenté par le tuteur (signature obligatoire du tuteur et, si durée viagère ou garantie de prévoyance, du mineur de 12 ans et plus)
<input type="checkbox"/> Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité des parents et du mineur quel que soit son âge	<input type="checkbox"/> Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du parent et du mineur quel que soit son âge	<input type="checkbox"/> Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du tuteur et du mineur quel que soit son âge
<input type="checkbox"/> Copie du livret de famille pour les parents mariés ou extrait d'acte de naissance du mineur pour les parents non mariés	<input type="checkbox"/> Photocopie de l'ordonnance du juge des tutelles autorisant la souscription en précisant le montant du versement	<input type="checkbox"/> Photocopie de l'ordonnance du juge des tutelles désignant le tuteur et de l'ordonnance autorisant la souscription du contrat et précisant le montant du versement

### 4. Souscription par un majeur protégé

Sauvegarde de justice	Curatelle	Tutelle
<input type="checkbox"/> Bulletin de souscription au nom du majeur sous sauvegarde de justice signé par le majeur sous sauvegarde de justice et par le mandataire si l'ordonnance de mise sous sauvegarde de justice désigne un mandataire spécial pour intervenir à la souscription	<input type="checkbox"/> Bulletin de souscription au nom du majeur sous curatelle assisté par le curateur (signé par le majeur sous curatelle et le curateur)	<input type="checkbox"/> Bulletin de souscription au nom du majeur sous tutelle représenté par le tuteur (signé par le tuteur)
<input type="checkbox"/> Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du majeur sous sauvegarde de justice et du mandataire si l'ordonnance de mise sous sauvegarde de justice désigne un mandataire spécial pour intervenir à la souscription	<input type="checkbox"/> Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du curateur et du majeur sous curatelle	<input type="checkbox"/> Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du tuteur et du majeur sous tutelle
<input type="checkbox"/> Photocopie de l'ordonnance de mise sous sauvegarde de justice	<input type="checkbox"/> Photocopie de l'ordonnance de mise sous curatelle désignant le curateur	<input type="checkbox"/> Photocopie de l'ordonnance du juge des tutelles de mise sous tutelle <input type="checkbox"/> Photocopie de l'ordonnance du juge des tutelles désignant le tuteur <input type="checkbox"/> Photocopie de l'ordonnance du juge des tutelles désignant le tuteur <input type="checkbox"/> Photocopie de l'ordonnance du juge des tutelles autorisant la souscription du contrat et précisant le montant du versement

### 5. Souscription par un étranger résident fiscal français

- Attestation sur l'honneur de résidence fiscale en France écrite dans les deux langues et attestant de la compréhension du contrat rédigé en français

La liste de pièces présente n'étant pas exhaustive, votre Courtier pourra vous demander toute pièce complémentaire permettant de parfaire votre Souscription.

# CSP : NOMENCLATURE DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Le n° de la CSP doit être reporté au bulletin de souscription

10 Agriculteurs exploitants : Cultivateurs, éleveurs, exploitants forestiers, horticulteurs, maraîchers, patrons pêcheurs	46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises : Secrétaires de direction, représentants, rédacteurs d'assurance, comptables, chefs de rayon, gérants de magasin, photographes
21 Artisans : Petits patrons de moins de 10 salariés : couvreurs, charpentiers, cordonniers, forgerons, garagistes, maçons, peintres, routiers...	47 Techniciens : Techniciens, dessinateurs industriels, projecteurs, géomètres, pupitreurs, programmeurs
22 Commerçants et Assimilés : Commerçants détaillants de l'alimentation, patrons de café, restaurants, hôtels, agents immobiliers, agent d'assurance...	48 Contremaîtres, agents de maîtrise : Contremaîtres, agents de maîtrise, maîtres d'équipage (pêche, marine marchande), chefs de chantier
23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus : PDG, administrateurs de société, entrepreneurs, grossistes	52 Employés civils et agents de service de la Fonction publique : Préposés des PTT, employés de bureau, aides-soignantes, standardistes, huissiers de la fonction publique
31 Professions libérales : Médecins, dentistes, psychologues, vétérinaires, pharmaciens, avocats, notaires, conseillers juridiques, experts-comptables, architectes	53 Policiers et militaires : Gardiens de la paix, gendarmes
33 Cadres de la Fonction publique : Catégorie A de la Fonction publique et assimilé : administrateurs civils, attachés d'administration, officiers de l'armée et de la gendarmerie	54 Employés administratifs d'entreprise : Employés de bureau, aides-soignantes, standardistes, hôtesse d'accueil d'une entreprise privée
34 Professeurs, professions scientifiques : Personnel de direction des établissements scolaires, professeurs agrégés et certifiés, enseignants du supérieur, chercheurs	55 Employés de commerce : Vendeurs, caissiers, pompistes
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles : Journalistes, écrivains, artistes (plasticiens, dramatiques...), bibliothécaires, conservateurs de musée	56 Personnels des services directs aux particuliers : Serveurs (cafés, restaurants), manucures, esthéticiennes, coiffeurs (salariés), assistantes maternelles, concierges
37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise : Directeurs commerciaux, directeurs des personnels, fondés de pouvoir	61 Ouvriers qualifiés : Mécaniciens, soudeurs, tourneurs, ajusteurs, mineurs, jardiniers, conducteurs, routiers, dockers
38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise : Ingénieurs, directeurs techniques, directeurs de production, personnel navigant (aviation civile), officiers de marine marchande	66 Ouvriers non qualifiés : Ouvriers spécialisés (OS), manœuvres
42 Instituteurs et assimilés : Instituteurs, PEGC, maîtres auxiliaires, conseillers d'éducation, surveillants	69 Ouvriers agricoles : Ouvriers de l'élevage, maraîchage, horticulture et viticulture... et marins-pêcheurs
43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social : Infirmiers, puéricultrices, sages femmes, assistantes sociales, éducateurs spécialisés, animateurs socioculturels, préparateurs en pharmacie	Les codes 71 à 76 sont déterminés en fonction de la profession antérieure des retraités :
44 Clergé, religieux	71 Anciens agriculteurs exploitants
45 Professions Intermédiaires administratives de la Fonction publique : Catégorie B de la Fonction publique, contrôleurs PTT, impôts..., inspecteurs et officiers de police, adjudants, secrétaires d'administration	72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
	73 Anciens cadres et professions intermédiaires
	76 Anciens employés et ouvriers
	81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé
	82 Autres personnes sans activité professionnelle : Personnes diverses sans activité professionnelle, « femmes au foyer »
	84 Élèves et étudiants
	99 Non renseigné (Inconnu ou sans objet) : Sans réponse, élèves sous tutelle de la DASS

Envoyer l'ensemble des documents nécessaires à votre souscription à l'adresse suivante\* :

**La Boîte à Finances**  
**Tour Ariane, 5 place de la Pyramide**  
**92088 Paris La Défense Cedex**

N'hésitez pas à contacter un conseiller pour vous aider dans votre démarche :

- au **01 88 80 83 00** (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 09h00 à 19h00
- ou par courriel à [contact@la-boite-a-finances.com](mailto:contact@la-boite-a-finances.com)

\* Vous serez prévenu(e) de la réception de votre dossier par courrier électronique.



**D. Mode de gestion** (pour compléter cet encart, reportez-vous au pavé D de la rubrique « Comment remplir votre bulletin ? »)

**D1.**  **J'opte pour la Gestion Libre, et je répartis mon versement initial comme suit :**

Support(s) sélectionné(s) libellé(s)	Code(s) ISIN	Minimum 150 € par support
Fonds Eurossima		_____ €
Fonds Netissima <sup>(7)</sup> (80 % maximum du versement total)		_____ €
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
	Total :	_____ €

<sup>(7)</sup> Pour tout versement sur le fonds Netissima, au moins 20 % du montant total doivent être investis sur des supports en unités de compte.

**Si j'ai choisi l'option Versements libres programmés, je répartis mes versements comme suit :**

Support(s) sélectionné(s) libellé(s)	Code(s) ISIN	Minimum 75 € par support
Fonds Eurossima		_____ €
Fonds Netissima <sup>(8)</sup> (80 % maximum du versement total)		_____ €
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
	Total :	_____ €

<sup>(8)</sup> Pour tout versement sur le fonds Netissima, au moins 20 % du montant total doivent être investis sur des supports en unités de compte.

**D2.**  **J'opte pour la Gestion Sous Mandat, et je sélectionne une seule des orientations de gestion suivantes :**

**Financière de L'Échiquier :**

Mandat prudent

**DNCA :**

Mandat équilibré

**Rothschild & Cie Gestion :**

Mandat dynamique

Et J'investis \_\_\_\_\_ €, dans la limite de 45 % de mon versement sur le fonds Eurossima.

En cas de Versements libres programmés, ceux-ci seront investis au prorata des supports de l'orientation de gestion sélectionnée.

**E. Options de gestion** (pour compléter cet encart, reportez-vous au pavé E de la rubrique « Comment remplir votre bulletin ? »)

**E1.**  **Option Transferts programmés\* :**

Je transfère le montant suivant \_\_\_\_\_ € du fonds Eurossima selon une périodicité

Mensuelle  Trimestrielle vers le(s) support(s) suivant(s) :

Support(s) sélectionné(s) libellé(s)	Code(s) ISIN	Minimum 150 € par support
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
	Total :	_____ €

\* Cette option ne peut être souscrite que dans le cadre de la Gestion Libre.

**E2.**  **Option Rachats partiels programmés** (joindre un RIB ou un RICE)

Périodicité et montant du rachat :

Mensuelle (minimum 100 €) \_\_\_\_\_ €

Trimestrielle (minimum 300 €) \_\_\_\_\_ €

Semestrielle (minimum 300 €) \_\_\_\_\_ €

Annuelle (minimum 500 €) \_\_\_\_\_ €

**a) Dans le cadre de la Gestion Libre :**

Choix du (des) support(s) à désinvestir :  Au prorata des supports du contrat, ou  selon la répartition suivante :

Support(s) sélectionné(s) libellé(s)	Code(s) ISIN	
Fonds Eurossima		_____ €
Fonds Netissima		_____ €
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
	Total :	_____ €

Option fiscale sélectionnée :  Prélèvement forfaitaire libératoire (précisez si le montant à désinvestir est brut  ou net  de prélèvement fiscal)  
 Déclaration des produits dans le revenu imposable

**b) Dans le cadre de la Gestion Sous Mandat :**

Les Rachats partiels programmés s'effectuent exclusivement à partir du fonds en euros Eurossima.

Option fiscale sélectionnée :  Prélèvement forfaitaire libératoire (précisez si le montant à désinvestir est brut  ou net  de prélèvement fiscal)  
 Déclaration des produits dans le revenu imposable

**E. Options de gestion (suite)** (pour compléter cet encart, reportez-vous au pavé E de la rubrique « Comment remplir votre bulletin ? »)**E3. Option Sécurisation des plus-values\* pour les supports financiers et selon les modalités suivantes :**

De	Pourcentage de plus-value de référence				Support réceptacle
	5 %	10 %	15 %	20 %	<b>VERS</b>
<input type="checkbox"/> La totalité des supports autres que les fonds en euros présents et à venir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Le fonds Eurossima
<b>OU</b>					
<input type="checkbox"/> Du (des) support(s) suivant(s) (libellés et codes ISIN) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**E4. Option Limitation des moins-values/Limitation des moins-values relatives\* pour les supports financiers et selon les modalités suivantes :**

De	Pourcentage de plus-value de référence				Support réceptacle
	5 %	10 %	15 %	20 %	<b>VERS</b>
<input type="checkbox"/> J'opte pour la « Limitation des moins-values »,	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Le fonds Eurossima
<b>ou</b> <input type="checkbox"/> j'opte pour la « Limitation des moins-values relatives »					
Libellés et Codes ISIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

\* Ces options ne peuvent être souscrites que dans le cadre de la Gestion Libre.

**F. Bénéficiaire(s) en cas de décès de l'assuré** (Reportez-vous au pavé G de la rubrique « Comment remplir votre bulletin »)

- Le conjoint ou le partenaire de PACS de l'assuré, à défaut les enfants de l'assuré, nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales entre eux, à défaut les héritiers de l'assuré.
- Ou autre(s) bénéficiaire(s)<sup>(9)</sup> \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ à défaut les héritiers de l'assuré.

<sup>(9)</sup> Indiquez précisément en majuscules : nom, prénom, adresse et date de naissance du ou des bénéficiaires.**G. Bénéficiaire(s) en cas de vie de l'assuré** <sup>(10)</sup>

- 
- L'assuré

<sup>(10)</sup> Cette clause ne peut être retenue que dans le cadre d'un contrat à durée déterminée.**H. Valeurs de rachat** (pour compléter cet encart, reportez-vous au pavé I de la rubrique « Comment remplir votre bulletin »)

Ce tableau doit être obligatoirement complété, à défaut, le Bulletin de souscription ne pourra être accepté et me sera renvoyé ainsi que mon versement.

**H1. Caractéristiques du contrat** <sup>(11)</sup>

- Frais d'entrée et sur versements 0 %
- (a) montant du versement initial **brut et net de frais d'entrée et sur versements** \_\_\_\_\_ €
- (b) montant du versement initial **brut et net de frais d'entrée et sur versements** affecté au(x) support(s) en euros \_\_\_\_\_ €  
Ce montant investi correspond à la valeur de rachat minimale au terme de chacune des huit premières années du contrat sur le(s) support(s) en euros.

<sup>(11)</sup> Ne pas compléter (b) si une garantie de prévoyance est souscrite.**H2. Tableau des valeurs de rachat et montant cumulé des versements bruts**

Complétez le tableau avec les valeurs (a) et (b) indiquées précédemment

Année	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>Montant cumulé des versements bruts effectués sur le contrat, exprimé en euros</b>	(a) : _____ € <sup>(12)</sup> (indication manuscrite par le client)	(a)	(a)	(a)	(a)	(a)	(a)	(a)
<b>Support(s) euro : valeurs de rachat minimales personnalisées exprimées en euros</b> (Ne pas compléter si une garantie de prévoyance a été souscrite)	(b) : _____ € <sup>(12)</sup> (indication manuscrite par le client)	(b)	(b)	(b)	(b)	(b)	(b)	(b)

<sup>(12)</sup> Valeur identique pour les huit ans.

Si j'ai souscrit une garantie de prévoyance, alors il n'existe pas de valeur de rachat minimale exprimée en euros. Des simulations des valeurs de rachat avec prise en compte de la garantie de prévoyance sont indiquées à l'article « Montant cumulé des versements bruts et valeurs de rachat au terme des huit premières années » de la Note d'Information valant Conditions Générales.



# I. Options garanties de prévoyance (Reportez-vous au pavé J de la rubrique « Comment remplir votre bulletin »)

Chaque option est exclusive l'une de l'autre.

Le bénéfice des garanties de prévoyance n'est accordé que si l'(les) Assuré(s) est (sont) âgé(s) de 12 ans minimum et de moins de 75 ans.

- J'opte pour la garantie « plancher » et choisis une des deux options suivantes :  Option 1 (versements bruts)  
 Option 2 (versements bruts indexés à 3,5 %)

Les informations ci-après sont recueillies en application des articles L 561-5 et L 561-6 du code monétaire et financier

## J. Données financières et patrimoniales

### Revenus annuels du foyer

- Moins de 25 000 €  > 100 000 € à 150 000 €  
 > 25 000 € à 50 000 €  > 150 000 € à 300 000 €  
 > 50 000 € à 75 000 €  > 300 000 € précisez : \_\_\_\_\_ € (facultatif)  
 > 75 000 € à 100 000 €

### Estimation du Patrimoine du foyer

- Moins de 100 000 €  > 1 000 000 € à 2 000 000 €  
 > 100 000 € à 300 000 €  > 2 000 000 € à 5 000 000 €  
 > 300 000 € à 500 000 €  > 5 000 000 € à 10 000 000 €  
 > 500 000 € à 1 000 000 €  > 10 000 000 € précisez : \_\_\_\_\_ € (facultatif)

## K. Objectif du versement (Cochez un ou plusieurs objectifs)

- Transmettre un capital à mes héritiers ou à des tiers  Utiliser le contrat d'assurance comme un instrument de garantie  
 Financer un projet futur  Disposer de revenus complémentaires immédiats  
 Disposer de revenus complémentaires futurs (retraite)  Autre \_\_\_\_\_  
 Constituer un capital à horizon de plus de 8 ans

## L. Origine des fonds affectés à l'opération (Renseignez les dates et/ou les montants correspondants aux rubriques cochées)

Nature	Date	Montant de l'opération
<input type="checkbox"/> Épargne		_____ €
<input type="checkbox"/> Revenus		_____ €
<input type="checkbox"/> Héritage	_____	_____ €
<input type="checkbox"/> Donation	_____	_____ €
<input type="checkbox"/> Gains au jeu <sup>(13)</sup>	_____	_____ €
<input type="checkbox"/> Autres <sup>(13)</sup>	_____	_____ €
(précisez)		
<b>Total A</b>		_____ €

Nature	Date	Montant de l'opération
<input type="checkbox"/> Cession d'actifs		
<input type="checkbox"/> Mobiliers	_____	_____ €
<input type="checkbox"/> Immobilier	_____	_____ €
<input type="checkbox"/> Professionnels	_____	_____ €
<input type="checkbox"/> Autres <sup>(13)</sup>	_____	_____ €
(précisez)		
<b>Total B</b>		_____ €
<b>Total <sup>(14)</sup> A + B</b>		_____ €

<sup>(13)</sup> Justificatif obligatoire, <sup>(14)</sup> y compris le montant annualisé du versement libre programmé.

## M. Signatures

### Merci de bien vouloir apposer votre (vos) signature(s) dans le(s) cadre(s) ci-dessous

Le Souscripteur reconnaît avoir reçu et pris connaissance de la Note d'Information valant Conditions Générales du contrat e-novline figurant dans la Proposition d'assurance remise avec un exemplaire du présent Bulletin de souscription, et notamment des conditions d'exercice du droit de renonciation. Le Souscripteur peut renoncer au présent contrat pendant trente (30) jours calendaires révolus à compter de la date de signature du Bulletin de souscription. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec avis de réception, envoyée à l'adresse suivante : e-cie vie - 7/9 boulevard Haussmann - 75311 Paris Cedex 09. Elle peut être faite suivant le modèle de lettre inclus dans la Proposition d'assurance ou le contrat.

Le Souscripteur reconnaît avoir reçu les documents d'information financière (prospectus, document d'information clé pour l'investisseur, note détaillée, etc) des supports en unités de compte sélectionnés dans le présent Bulletin de souscription, tant pour son versement initial que pour les options de gestion qu'il a choisies, et pris connaissance de leurs principales caractéristiques.

Les documents d'information financière (prospectus, document d'information clé pour l'investisseur, note détaillée, etc) des supports en unités de compte présents au contrat sont disponibles sur simple demande auprès de son Courtier ou via le site Internet des sociétés de gestion.

**Le Souscripteur déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des supports en unités de compte, il prenait à sa charge le risque lié à la variation des cours de chacun de ceux qu'il a souscrits.**

Le Souscripteur reconnaît avoir pris connaissance des caractéristiques de la garantie de prévoyance éventuellement souscrite, ainsi que son mode de tarification, définies dans l'annexe 2 de la Note d'Information valant Conditions Générales.

Le Souscripteur reconnaît avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement des options Limitation des moins-values et Limitation des moins-values relatives, concernant notamment les dates de constatation en moins-value et de réalisation des arbitrages.

**À défaut de réception de vos Conditions Particulières dans un délai de trente (30) jours, veuillez contacter e-cie vie.**

Fait à \_\_\_\_\_,  
le \_\_\_\_\_

**Souscripteur/Assuré**  
Signature précédée de la mention manuscrite  
« lu et approuvé »

**Co-Souscripteur/Co-Assuré**  
Signature précédée de la mention manuscrite  
« lu et approuvé »

Les informations demandées sont nécessaires aux fins de satisfaire à votre demande ou d'effectuer des actes de souscription ou de gestion de vos contrats. Ces informations, de même que celles recueillies ultérieurement, pourront être utilisées par e-cie vie pour des besoins de connaissance client, de prospection (sous réserve du respect de votre droit d'opposition ou de l'obtention de votre accord à la prospection conformément aux exigences légales) d'animation commerciale, d'études statistiques, de recouvrement, d'évaluation et gestion du risque, de sécurité et prévention des impayés et de la fraude, de respect des obligations légales et réglementaires.

Ces informations pourront être communiquées en tant que de besoin et au regard des finalités mentionnées ci-dessus, aux entités du Groupe Generali en France, ainsi que si nécessaire à ses partenaires, intermédiaires et réassureurs, sous-traitants et prestataires, dans la limite nécessaire à l'exécution des tâches qui leur sont confiées. Par ailleurs, en vue de satisfaire aux obligations légales et réglementaires, e-cie vie peut être amenée à communiquer des informations à des autorités administratives ou judiciaires légalement habilitées.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes sur l'ensemble des données vous concernant que vous pouvez exercer sur simple demande auprès de e-cie vie - Direction de la Conformité - 7 boulevard Haussmann - 75440 Paris Cedex 09

Dans le cadre de l'application des dispositions du code monétaire et financier, le recueil d'un certain nombre d'informations à caractère personnel sont nécessaires à des fins de lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme.

Dans ce cadre, vous pouvez exercer votre droit d'accès auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 8 rue Vivienne 75002 Paris.

### Comment remplir votre bulletin ?

#### A. Identité du souscripteur/assuré(e)

Le souscripteur est la personne physique qui souscrit le contrat d'assurance. C'est aussi le payeur de prime. L'assuré(e) est la personne physique sur laquelle repose le risque garanti par la souscription. La co-souscription n'est possible que pour les couples mariés sous le régime de la communauté légale ou de la communauté universelle.

Sauf stipulation contraire, le versement du capital en cas de décès sera effectué au 1<sup>er</sup> décès. Le versement du capital au 2<sup>ème</sup> décès n'est possible que dans le cadre de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant. Dans ce cas, la case « Versement du capital au 2<sup>ème</sup> décès » doit être cochée dans le **pavé A**.

#### B. Durée du contrat

Indiquez dans le **pavé B**, la durée souhaitée de votre Contrat.

- **Durée viagère** : le contrat se dénoue au décès de l'assuré(e) ou par le rachat total du contrat. Vous êtes libre d'y mettre fin à tout moment.
- **Durée déterminée** : la prestation consiste à verser un capital à l'assuré(e) en vie au jour du terme du contrat. La durée minimum conseillée de 8 ans est préconisée pour minimiser au mieux la fiscalité des revenus réalisés. La durée que vous allez indiquer détermine le terme de votre contrat. Au-delà de ce terme, le contrat se prolongera normalement et sans limitation de durée. Bien entendu, vous pouvez y mettre fin totalement par rachat. Le décès de l'assuré(e) entraîne également la clôture du contrat. Les capitaux sont alors versés aux bénéficiaires désignés en cas de décès.

#### C. Montant de la souscription

Indiquez dans le **pavé C1**, le montant de votre versement en chiffres puis en toutes lettres (Minimum de 1 500 € dans le cadre de la Gestion Libre, 150 € si des Versements libres programmés sont mis en place. Minimum de 5 000 € dans le cadre de la Gestion Sous Mandat).

Précisez dans le **pavé C2**, la provenance de votre versement. Dans certains cas, il conviendra de compléter l'annexe « Instrument de paiement » du Dossier Client, tenu à votre disposition par votre Courtier. Si vous souhaitez mettre en place des Versements libres programmés, indiquez dans le **pavé C3** leur montant et leur périodicité.

#### D. Mode de Gestion

Cochez la case correspondant au mode de gestion sélectionné dans le **pavé D**. Dans le cadre de la Gestion Libre, précisez la répartition de votre versement initial et de vos Versements libres programmés **pavé D1** selon les supports que vous avez sélectionnés et qui sont listés dans l'annexe financière de la Note d'Information valant Conditions Générales.

Dans le cadre de la Gestion Sous Mandat, désignez l'orientation de gestion **pavé D2** qui convient à votre objectif et à votre profil de risque (descriptifs des orientations de gestion dans la Note d'Information valant Conditions Générales).

#### E. Options de gestion

Sélectionnez l'option de gestion compatible avec votre mode de gestion dans le **pavé E**.

##### E1. Option Transferts Programmés

Indiquez la périodicité et la répartition sur les supports sélectionnés. Cette option est possible uniquement dans le cadre de la Gestion Libre.

Les Transferts programmés ne sont pas compatibles avec les options Sécurisation des plus-values et Rachats partiels programmés. Le Fonds en euros Netissima ne peut être choisi dans le cadre de cette option. La valeur atteinte sur le fonds en euros Eurossima doit au moins être égale à 5 000 €. Le montant transféré doit être au moins égal à 150 €.

##### E2. Option Rachats partiels programmés

Quel que soit le mode de gestion choisi, les Rachats partiels programmés ne sont pas compatibles avec les options suivantes : Versements libres programmés, Transferts programmés, Sécurisation des plus-values.

##### • Dans le cadre de la Gestion libre

Indiquez la périodicité, le montant des rachats, le(s) support(s) à désinvestir et l'option fiscale choisie. La valeur atteinte sur le contrat doit au moins être égale à 7 000 €.

Les rachats partiels programmés s'effectueront à partir du fonds Eurossima et/ou du fonds Netissima et/ou des supports en unités de compte.

##### • Dans le cadre de la Gestion Sous Mandat

Indiquez la périodicité, le montant des rachats et l'option fiscale choisie. Dans le cadre de la Gestion Sous Mandat, les Rachats partiels programmés s'effectueront exclusivement à partir du fonds Eurossima dont la valeur atteinte doit au moins être égale à 7 000 €.

#### E3. Option Sécurisation des plus-values :

Mentionnez le fonds et le pourcentage de plus-value de référence qui sera sécurisé. La valeur atteinte sur le contrat doit au moins être égale à 2 000 €. La Sécurisation des plus-values n'est pas compatible avec les options Versements libres programmés, Transferts programmés et Rachats partiels programmés.

#### E4. Option Limitation des moins-values/Limitation des moins-values relatives :

Le support de sécurisation est le fonds en euros Eurossima.

#### F. Bénéficiaire(s) en cas de décès de l'assuré

Complétez le **pavé F** :

- si la clause bénéficiaire standard vous convient, cochez la case.
- dans le cas contraire, rédigez votre clause bénéficiaire de la façon la plus complète possible.

#### G. Bénéficiaire(s) en cas de vie de l'assuré

Cette clause ne peut être retenue que dans le cadre d'un contrat à durée déterminée.

#### H. Valeurs de rachat

Complétez le **pavé H**, en reportant les valeurs (a) et (b) comme indiqué. Le tableau des valeurs de rachat **doit être obligatoirement complété**, à défaut, le Bulletin de souscription ne pourra être accepté et vous sera renvoyé ainsi que votre versement.

#### I. Options garanties de prévoyance

Chaque garantie est exclusive l'une de l'autre. Le bénéfice de la garantie de prévoyance n'est accordé que si l'(les) assuré(s) est (sont) âgé(s) de plus de 12 ans et de moins de 75 ans.

#### J. Données financières et patrimoniales

Indiquez dans le **pavé J**, les revenus annuels de votre foyer ainsi que l'estimation de votre patrimoine. Ce **pavé J** doit être obligatoirement complété, à défaut, le Bulletin de souscription ne pourra être accepté et vous sera renvoyé ainsi que votre versement.

#### K. Objectif du versement

Indiquez dans le **pavé K**, l'objectif principal de votre placement. Cochez un ou plusieurs objectifs.

#### L. Origine des fonds affectés à l'opération

Cochez et renseignez dans le **pavé L**, toutes les origines des fonds affectés à l'opération. Ces informations sont obligatoires quel que soit le montant versé.

#### M. Signature

Datez et apposez votre signature dans le **pavé M**, précédée de la mention « Lu et approuvé ».





## Document d'Entrée en Relation

Document d'entrée en relation à destination de l'investisseur potentiel, conformément à l'article 325-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et la loi N° 2005-1564 du 15 décembre 2005, transposant la directive sur l'inter-médiation en assurance.

### La Boîte à Finances

Cabinet de Conseil en Gestion de Patrimoine Indépendant  
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €

Siège social : Tour ARIANE, 5 place de la Pyramide  
92088 Paris La Défense Cedex - France  
Tél : 01.80.88.83.00 - Fax : 01.80.88.83.03

Numéro SIREN : 513 063 974  
Immatriculation au registre 513 063 974 R.C.S Nanterre  
Code APE 6629Z

### Statuts légaux et autorités de tutelle

La Boîte à Finances est titulaire du statut de :

- **Conseil en Investissements Financiers** (CIF). Agrément CIF délivré sous le numéro E001952 par l'Association Nationale des Conseils Financiers -CIF ([anacofi.asso.fr](http://anacofi.asso.fr)), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers ([amf-france.org](http://amf-france.org)) ;
- **Courtier en assurance** enregistré sous le n° 10 053 248 auprès de l'ORIAS ([orias.fr](http://orias.fr)), placé sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles (ACAM), 61 rue Taitbout - 75009 Paris.  
Intermédiaire de catégorie B, le cabinet n'est soumis à aucune obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ;
- **Courtier en opérations de banque et en services de paiement** (COBSP) référencé auprès de l'ORIAS.  
Le cabinet n'a aucune obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un ou plusieurs établissements de crédit ou de paiement, et ne possède avec eux aucun lien financier ou capitalistique.
- **Agent immobilier** titulaire de la Carte de Transactions Sur Immeubles et Fonds de Commerce n° 10.92.N949 délivrée par la préfecture de Nanterre.

Conformément aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances, La Boîte à Finances dispose d'une couverture en **Responsabilité Civile Professionnelle** pour un montant de 2 500 000 € par année d'assurance et d'une Garantie Financière de 30 000 € par année d'assurance, souscrites auprès de la CGPA, respectivement sous les n° de police : GFIP0108 et RCIP0108, et couvrant ses diverses activités.

### Honoraires et commissions

- Constitution de dossier investisseur (recueil d'informations) : gratuit
- Établissement de "La Lettre de Mission" (devis) : gratuit
- Conseil ordinaire : gratuit
- Courtage sur produits financiers et immobiliers : gratuit
- Études juridiques approfondies (montages patrimoniaux, organisation de succession, protection d'un proche, expatriation, impatriation, études de droits à la retraite...) : 90 € TTC/heure
- Rémunérations et commissions : Pour tout acte d'inter-médiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée, déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit financier, auxquels s'ajoutent une partie des frais de gestion pouvant aller jusqu'à 50% de ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article 325-6 du Règlement général de l'AMF, le client pourra obtenir, avec le concours du CIF, communication d'informations plus précises auprès de l'établissement teneur du compte, ou directement auprès du producteur quand ce dernier n'est pas lui-même dépositaire.

## Traitement des réclamations

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse du cabinet qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

Au besoin, en second lieu, le client pourra informer la Commission Arbitrage et Discipline de l'ANACOFI-CIF (92 rue d'Amsterdam 75009 Paris), et faire appel au médiateur de l'AMF (17, Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02).  
En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

## Principaux partenaires financiers et fournisseurs

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
123 Venture	Société de gestion	Démarchage	Commission
ALTO INVEST	Société de gestion	Démarchage	Commission
A Plus Finance	Société de gestion	Démarchage	Commission
AXA Life Europe	Assureur	Diffusion	Commission
Bouygues Immobilier	Promoteur	Commercialisation	Commission
CALAO Finances	Société de gestion	Démarchage	Commission
CILOGER	Gestionnaire immobilier	Démarchage	Commission
e-cie vie	Assureur	Diffusion	Commission
ECOFIP	Société de conseil	Commercialisation	Commission
FINEIFFEL	Société de conseil	Commercialisation	Commission
GENERALI	Assureur	Diffusion	Commission
INOCAP	Société de gestion	Démarchage	Commission
INTER-INVEST	Société de conseil	Commercialisation	Commission
La Référence Pierre	Société de conseil	Commercialisation	Commission
PERIAL	Gestionnaire immobilier	Démarchage	Commission
SIGMA Gestion	Société de gestion	Démarchage	Commission

Entreprises d'assurance avec lesquelles il existe un lien financier : Néant.

Établissements promoteurs de produits avec lesquels il existe un lien capitalistique ou commercial significatif : Néant.

## Code de bonne conduite

La Boîte à Finances s'est engagée à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF.

Toujours agir dans l'intérêt du client  
Maintenir et développer sa compétence  
Disposer des moyens nécessaires à l'exercice de sa profession  
Agir avec une totale indépendance  
Faire preuve de transparence  
Respecter le secret professionnel  
Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige  
Lutter contre le blanchiment d'argent et le terrorisme  
Faire preuve d'honnêteté, de probité et d'intégrité professionnelle

*Je soussigné..... atteste avoir pris connaissance de l'intégralité de ce document.*

*Fait le..... à.....*

Signature du client